

## Le coût exorbitant de l'application Tousanticovid



Article rédigé par *BFM TV*, le 23 mars 2021

Source [BFM TV] Une plainte a été déposée devant la Cour de la justice de la République (CJR) contre le ministre de la Santé. Anticor estime que la gestion de l'application aurait dû faire l'objet d'un marché public.

L'association Anticor a [porté plainte en janvier](#) devant la Cour de la justice de la République (CJR) contre le ministre de la Santé Olivier Véran pour "favoritisme" dans la gestion de l'application [StopCovid](#) devenue [TousAntiCovid](#), a appris l'AFP lundi.

Selon une source judiciaire à l'AFP, cette plainte datant du 11 janvier est parvenue le 17 mars à la CJR, seul organe habilité à enquêter sur des ministres dans l'exercice de leurs fonctions. Elle doit désormais être examinée par la commission des requêtes de l'institution.

Annoncé le 8 avril, le développement de l'application a été présenté comme fait à titre gratuit par différentes entreprises privées, parmi lesquelles Dassault Systèmes, Capgemini, Orange ou [Withings](#). [L'Obs](#) avait révélé en juin qu'une fois l'application lancée, son exploitation et sa maintenance feraient l'objet d'une facturation.

Dans sa plainte dont l'AFP a pu prendre connaissance, l'association anti-corruption rappelle l'évaluation d'un rapport parlementaire de novembre selon lequel le coût global de cette application destinée à lutter contre l'épidémie de coronavirus a été estimé à 6,5 millions d'euros de début juin à fin octobre.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)